

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 mai 2017 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-sept, le onze mai à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Farid AIT KICHA, Françoise VERMILLARD, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Cécile VIOLLET, Sonia PATOURET, Patrick LEBLANC, Sylvain HUBERDEAU et Gérard DEMARTINI

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Claude LABOUREAU donne pouvoir à Madame Françoise WICKER
Madame Françoise BAUDOT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS
Monsieur Brice BESNARD donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle HOUE HUBERDEAU
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Monsieur François Xavier NAULOT donne pouvoir à Monsieur Patrick LEBLANC

Absent(es) non excusé(es) :

Madame Aurélie BONIN et Monsieur Florian LE MOING

Secrétaire de séance : Madame Jamilah HABSAOUI

Convocation du 4 mai 2017 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Après avoir énuméré les pouvoirs donnés, le Maire informe l'assemblée des documents déposés sur table.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 31 mars 2017.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Aucune information n'est donnée à ce point de l'ordre du jour.

FINANCES

4. EPIC Office de Tourisme d'Avallon - compte de gestion et compte administratif 2016

Suite à la dissolution de l'EPIC Office de Tourisme d'Avallon au 31 décembre 2016 en raison du transfert obligatoire de la compétence Tourisme à la CCAVM, le conseil municipal approuve :

- ✓ le compte de gestion 2016 de l'EPIC – résultat du vote : 26 voix « POUR » et 1 abstention : G. DEMARTINI
- ✓ le compte administratif 2016 de l'EPIC - résultat du vote : 25 voix « POUR » et 1 abstention : G. DEMARTINI

5. Ecoles maternelles - changement d'huisseries : demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à lancer la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée pour le changement des huisseries des écoles maternelles « André Gendre » et « Jean de la Fontaine » et sollicite la D.E.T.R. 2017 et tout autre concours financier pour cette opération.

6. Création d'un skate park à la Morlande

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un skate park à la Morlande et sollicite une aide financière au titre du Fonds d'Intervention de Proximité de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la réalisation de cette opération, et tout autre concours financier susceptible d'être alloué.

7. Subventions versées aux associations – exercice 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue, au titre de l'exercice 2017, les subventions aux associations patriotiques et associations œuvrant dans divers domaines (ressources humaines, environnement, etc.).

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

8. Attribution de subventions aux associations à vocation culturelle ou festive – exercice 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations à vocation culturelle ou festive au titre de l'exercice 2017 (subventions de fonctionnement, à titre exceptionnel, dans le cadre d'une convention ou d'un partenariat).

SPORT ET JEUNESSE

9. Attribution de subventions aux associations à vocation sportive – exercice 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations sportives au titre de l'exercice 2017 (subventions de fonctionnement, à titre exceptionnel ou dans le cadre d'un partenariat).

10. Conventions d'Objectifs en Direction des Clubs et des Actions Sportives (COCAS) et des Structures Associatives proposant des Actions de Loisirs Educatifs (COSALE) – attribution des subventions au titre de l'exercice 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant des subventions de fonctionnement attribuées au titre de l'exercice 2017 aux associations ayant conclu une convention de partenariat dite « COCAS » et « COSALE ».

11. Trailwalker OXFAM– reconduction du partenariat

Le conseil municipal approuve la reconduction du partenariat avec Oxfam France pour l'organisation à Avallon de l'évènement « Trailwalker OXFAM » pour une nouvelle période de trois ans soit 2018 – 2019 et 2020 et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

Résultat du vote : 25 voix « POUR » et 2 abstentions : S. PATOURET et G. DEMARTINI

QUESTIONS ET INFORMATIONS

12. Affaires et questions diverses

✓ CHANGEMENT DE LA DENOMINATION D'UNE RUE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de changer la dénomination de la rue Pierre Etienne FLANDIN et de lui donner pour nom « RUE JO COX » en hommage à l'engagement humanitaire, notamment au sein de l'ONG Oxfam, de cette députée britannique assassinée en juin 2016.

13. Informations du Maire

Madame HABSOUÏ fait part de l'inquiétude des locataires de Domanys quant au montant qui leur est demandé pour l'enlèvement des ordures ménagères.

La séance est levée à 21 h 00.